# WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

### **Circulaire 9079**

du 12/10/2023

Changements d'affectation – Fonctions de promotion – Administrateurs et chefs de travaux d'atelier

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 12/10/2023
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire
Information succincte	Cette circulaire a pour objet la publication d'un appel aux changements d'affectation dans les fonctions de chef de travaux d'atelier et d'administrateur
Mots-clés	Changements d'affectation – Administrateurs et chefs de travaux d'atelier

### Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles	Maternel ordinaire	Centres psycho-médico-social
Enseignement	Primaire ordinaire Secondaire ordinaire	Centres d'Auto-Formation
	Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)	Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres de dépaysement et de plein air
	Maternel spécialisé Primaire spécialisé	(CDPA) Centres techniques
	Secondaire spécialisé	Homes d'accueil permanent
	Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur	Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur
	Promotion sociale supérieur	Internats superieur

# Signataire(s)

WBE - M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Education

## Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
LIJNEN Nicolas	Direction générale des Personnels de	02/413.31.84
	l'Education	nicolas.lijnen@cfwb.be



# Changements d'affectation dans les fonctions de promotion

DATE DE PUBLICATION: 12 OCTOBRE 2023

Rédacteur : Nicolas LIJNEN

Madame, Monsieur,

Comme le prévoit l'article 94 du « statut » (AR du 22 mars 1969), les membres du personnel nommés dans une fonction de promotion, à l'exception de la fonction de directeur de l'enseignement primaire, fondamental et de l'enseignement secondaire et de directeur dans l'enseignement de promotion sociale, ont la possibilité de solliciter un changement d'affectation dans un autre établissement.

Les fonctions concernées sont les suivantes :

- administrateur;
- chef de travaux d'atelier.

Cette demande doit être introduite à l'aide du formulaire reproduit en annexe et être envoyée, pour le <u>27</u> <u>octobre au plus tard</u>, sous pli recommandé, à l'adresse suivante :

Direction générale des Personnels de l'Education
Cellule promotion et sélection
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 Bruxelles
Bureau 2G20
A l'attention de M. Nicolas LIJNEN

Afin d'accélérer le traitement de votre demande, nous vous invitons à envoyer également votre candidature par mail aux adresses suivantes : <u>claude.dogot@cfwb.be</u> et <u>nicolas.lijnen@cfwb.be</u>. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que <u>cela ne vous dispense pas de l'envoi par courrier recommandé, celui-ci est en effet</u> **obligatoire sous peine de nullité.** 

Pour toute question, une adresse courriel (<u>nicolas.lijnen@cfwb.be</u>) ainsi qu'un numéro de téléphone (02/413.31.84) sont à disposition.

Manuel DONY

Directeur général

#### **ARTICLE 94**

# Année scolaire 2023-2024

### DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION DANS UNE FONCTION DE PROMOTION

NOM, Prénom:	
Matricule:	
Adresse : Rue	
Localité :Code postal :	
Téléphone :	
Fonction à laquelle vous êtes nommé(e):	
Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) :	
Changement d'affectation souhaité dans la même zone : OUI / NON (1)	
Etablissement(s) souhaité(s):	
Changement d'affectation souhaité dans une autre zone : OUI / NON (1)	
Si oui, zone(s) demandée(s):	
Etablissement(s) souhaité(s):	
Etaunosemento, suunane(s).	

Motifs évoqués à l'appui de la demande	:
Date:	Signature:
(1) hiffer la mention inutile	

(1) biffer la mention inutile.